

actuellement à contribuer à ce partenariat en assumant une part plus grande des efforts de développement et en aidant les pays plus pauvres à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale.

Pour appuyer les efforts des pays en développement, les pays industrialisés peuvent améliorer l'efficacité de leur aide, favoriser le développement du secteur privé et les aider à devenir partenaires à part entière dans le système commercial mondial. Le Canada estime que l'aide au développement est plus productive si elle est canalisée vers les pays les plus pauvres qui ont montré qu'ils pouvaient l'utiliser efficacement, et vers les secteurs prioritaires comme la santé, l'enseignement primaire et l'infrastructure de base. Pour mieux intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale, les pays industrialisés peuvent les inciter à s'employer davantage à jouer pleinement leur rôle dans le système commercial multilatéral, leur donner un meilleur accès aux marchés, accélérer le processus de réduction et d'élimination des tarifs et leur offrir une assistance technique aux chapitres de la diversification des exportations et de l'investissement.

On exhorte les institutions multilatérales à poursuivre le processus de réforme amorcé au Sommet de Halifax et, grâce à une coopération et à une coordination accrues, à améliorer l'efficacité de leurs efforts de développement. Il leur est en outre demandé d'aider les pays en développement à appliquer de saines politiques économiques et de contribuer à y réduire la pauvreté et les dépenses improductives en établissant avec eux des priorités en ce qui concerne leurs dépenses de développement. Le Canada et ses partenaires du G-7 veulent aussi s'assurer que les ressources de ces institutions sont reconstituées à des niveaux permettant de réaliser intégralement les objectifs convenus lors du Sommet de Halifax et de sommets précédents du G-7.

Le fardeau de la dette des pays les plus pauvres est un élément important dans l'équation du développement. Pour certains des plus endettés, des mesures extraordinaires de secours d'urgence sont requises afin d'alléger ce fardeau insoutenable. On examine à l'heure actuelle en ce sens une initiative du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, y compris une amélioration des conditions de Naples sur la dette publique bilatérale appliquées par le Club de Paris. Il a été demandé à la Banque mondiale et au FMI de mettre rapidement au point leur projet d'initiative de réduction du fardeau de la dette des pays les plus pauvres et d'envisager de la financer principalement à même les ressources des institutions multilatérales. Dans le cas des pays les plus pauvres, le Canada a radié toute dette d'aide bilatérale au développement non remboursée et, depuis 1987, toute aide publique au développement prend la forme de subventions. Le Canada a constamment encouragé les autres donateurs à faire de même. Au Club de Paris, il est l'un de ceux qui militent en faveur de conditions plus généreuses de réduction de la dette d'aide publique bilatérale des pays les plus pauvres.